ASTANET



/P. 04 COURRIER DU MAIRE /P. 06-07 STATIONNEMENT EN VILLE /P. 08-09 RENCONTRE AVEC NOTRE DÉPUTÉ /P. 12 LE CHANCRE DU CANAL DU MIDI /P. 13 QUARTIER DURABLE /P. 16 FÉÉRIES D'HIVER /P. 18-20 AGENDA /





/ COURRIER DU MAIRE



LE CANAL DU MIDI VIDÉ DE SES EAUX

Cet automne en passant sur le pont de l'écluse de Vic j'ai été surpris d'apercevoir que le canal était vide. Savez-vous ce qui s'est passé? "

ARNAUD LAFON / Les promeneurs assidus du canal l'ont également remarqué en fin d'année, l'ouvrage hydraulique était vidé de toute son eau entre les écluses de Vic et de Castanet. Nous avons posté sur la page Facebook de la Ville quelques photos à ce sujet car il est rare d'assister à un tel spectacle. Cette opération menée par les Voies Navigables de France (VNF) a permis aux techniciens des VNF d'effectuer les travaux d'étanchéité des portes et de remplacer les vantelles (vanne placée sur la porte commandée électriquement); l'occasion également de nettoyer le canal des encombrants et autres polluants. Depuis, le canal du Midi a retrouvé son aspect habituel! #

CONCERTATION DES ÉLECTEURS TIRÉS AU SORT INVITÉS À PARTICIPER À L'ÉLABORATION DE OUATRE PROJETS DE VILLE

J'ai lu dans la presse que vous alliez lancer une concertation sur des projets communaux. Comment cela va t'il fonctionner, qui va pouvoir participer? "

A. L. / En 2018 nous lançons une grande concertation. J'ai proposé lors du dernier Conseil municipal, en date du 21 décembre 2017, d'associer des habitants de notre ville à la définition de quatre projets concernant la réhabilitation de bâtiments publics: la maison Ségala (avenue de Toulouse), l'ancienne école des filles (rue Jean-Marie Arnaud), l'ancien local de la bibliothèque (les Ormes) et l'ancien local commercial d'encadrement d'art (avenue de Toulouse). Citoyens sur notre commune, 480 personnes, dont la moitié comme suppléants. ont été tirées au sort pour participer à cette concertation qui se déroulera de février à avril 2018. Concrètement cette concertation prendra la forme de groupes de travail, quatre au total, soit un par projet. Ces derniers seront animés par trois élus de la majorité et deux de l'opposition. Les membres se réuniront à l'occasion d'un atelier, une visite des bâtiments sera également organisée. Pour co-construire leur projet les citoyens auront à leur disposition l'ensemble des éléments techniques nécessaires et un budget de 1000 euros par mètre carré. L'ensemble des travaux des groupes sera restitué lors d'une réunion publique au mois d'avril 2018. #

APPEL À PROJET: les citoyens n'ayant pas été tirés au sort mais souhaitant proposer un projet sur l'un ou plusieurs des bâtiments cités ci-dessus, peuvent adresser leur(s) proposition(s) par mail: mairie@castanet-tolosan.fr. Ces projets seront proposés aux groupes de travail. Vous avez jusqu'au 23 février 2018.

MAIL DES ORMES, UNE REQUALIFICATION DANS LA CONCERTATION

Nouvelle habitante j'ai vu sur la commune que des arbres avaient été abattus, notamment dans le quartier des Ormes? Pouvez-vous me dire pourquoi? **

▶ Plus d'infos: coût estimé des travaux de requalification du mail: 350000 €

A. L. / Chaque année entre décembre et mars le service Espaces Verts mène une campagne d'élagage et d'abattage des arbres. L'objectif? Préserver le patrimoine arboré de la commune ce qui nécessite parfois de retirer des sujets mal implantés dans leur environnement (fissures, trottoirs abîmés...) ou en mauvais état sanitaire

Le mail des Ormes a quant à lui amorcé sa transformation.
En 2014, nous avons lancé le projet de requalification de ce lieu de vie laissé un peu en désuétude. Mené en lien avec les riverains et un bureau d'études, les habitants ont ainsi pu définir ensemble ce projet lors des différents ateliers organisés par la Mairie. Cette requalification offrira aux Castanéens un espace de rencontre où ils aimeront je l'espère se promener, se retrouver. Les travaux ont commencé et devraient durer cinq mois. La première phase est celle préparatoire avec l'abattage des arbres, s'ensuivra la mise en lumière du site puis la réfection des revêtements (dallage, pavés, béton désactivé), l'installation des mobiliers urbain, la plantation d'arbres, d'arbustes, de vivaces... #

/ ÉDITO / SOMMAIRE



06/09

DOSSIERS

- Stationnement en ville. extension de la zone bleue
- Rencontre avec le député Sébastien Nadot



ACTUS EN BRÈVES

À LA LOUPE Lutte contre le chancre

du canal du Midi

QUARTIER DURABLE

La future politique énergétique du quartier



RENCONTRE AVEC... Les lauréats 2017 du concours des artistes Castanéens

EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES



RETOUR EN IMAGES

18/20 AGENDA

21/22 **CARNET DE VILLE INFOS PRATIQUES**

► Retrouvez-nous sur:







Directeur de la publication: A. Lafon / Directeur de la rédaction: P. Cuzacq / Rédacteur en chef: S. Audouy / Comité de rédaction: B. Armandary, M.-L. Chauvin, A. Fournié, B. Hébrard de Veyrinas, V. Maumy, M. Mauro, P. Paris, G. Rieunau / Rédaction: S. Audouy, E. Llantia / Mairie de Castanet-Tolosan 29, avenue de Toulouse, BP82505, 31325 Castanet-Tolosan cedex. tél.: 05 62 71 70 40. fax: 05 62 71 70 41 / Crédit photo: V. Laratta / Création Ogham / Impression Imprimerie Delort ISO 14001. ZI de Vic. 2-4. rue de l'Industrie. 31320 Castanet-Tolosan / Tirage 7200 ex. sur papier issu de forêts durablement gérées / Dépôt légal à parution / N° ISSN 1279-3868 IMPRIM'VERT



Chères Castanéennes, chers Castanéens

Vous découvrez aujourd'hui dans vos boîtes aux lettres la nouvelle version du journal municipal. Au fil des ans nos publications ont connu bien des évolutions, ce afin de répondre au mieux à vos attentes.

En 2018 une nouvelle page se tourne avec la refonte du Castanet lien et sa fusion avec le Castanet Contacts. Le Comité de rédaction et moi-même avons ainsi souhaité regrouper, sous une seule publication, l'ensemble des informations municipales et événementielles. Cette décision répond également à un impératif budgétaire, puisque la collectivité économisera ainsi 10000 € par an.

Attentif à ce lien entre vous et nous, c'est un iournal plus aéré. lisible, dont le contenu a été repensé et enrichi de photographies dans lequel, je l'espère, vous aurez plaisir à retrouver chaque trimestre toute l'actualité de notre ville.

2018 sera également marquée par le lancement de la concertation citoyenne autour de quatre projets de réhabilitation de bâtiments communaux. Des Castanéens, tirés au sort depuis la liste électorale lors du dernier Conseil municipal de décembre, participeront dès ce mois-ci à l'élaboration d'un projet commun pour chacun de ces bâtiments. La volonté de la Municipalité est d'associer la population en amont de la réalisation de ces projets.

L'ensemble des travaux issus de cette concertation sera porté à connaissance de tous les Castanéens en avril prochain pour une mise en œuvre dès 2019.

En ce début d'année, je vous souhaite à tous ainsi qu'à vos familles et vos proches une belle année 2018! Que vos projets se réalisent et que vos rêves vous portent loin!

Arnaud Lafon Maire de Castanet-Tolosan







ans le courant du premier trimestre 2018 de nouvelles rues vont intégrer la zone bleue. Aujourd'hui, le centre-ville

II s'agit d'optimiser

le stationnement

en centre-ville pour

les usagers prioritaires

que sont les clients

des commerces

de proximité et

des services

le Maire,

Arnaud Lafon

comptabilise plus de 1400 places de sta-

tionnement dont une centaine sont en zone bleue. Avec le projet d'extension ce nombre va passer à 397 places représentant ainsi près de 30 % du stationnement global de la ville. Autre nouveauté le temps de stationnement autorisé en zone bleue va augmenter et passer à 2 h.

Pour un stationnement serein en centre-ville

L'autre enjeu de l'exten-

sion de la zone bleue est d'inciter les automobilistes venant des communes extérieures à utiliser le parking relais de la Maladie et éviter ainsi les voitures ventouses en centre-ville. « Avec l'agrandissement de la zone bleue, nous voulons que ce type de stationnement soit reporté en dehors du centre-ville, ce afin que les

usagers souhaitant accéder aux services et commerces puissent le faire en toute sérénité », développe Arnaud Lafon.

« Nous sommes conscients que la question du stationnement fait partie des préoccu-

> pations des Castanéens ». La politique de stationnement de la Ville a donc pour objectif de trouver un équilibre entre le respect du cadre de vie et la préservation des activités en cœur de ville. Pour mémoire une place de stationnement prend 12 m² d'espace public (hors aménagement), espace qui pourrait être affecté à un autre usage, comme l'aménagement de trottoirs. La zone bleue combinée à d'autres mesures est l'outil permettant d'at-

teindre cet équilibre. Pour cela des parkings publics aménagés de longue date ou datant de 2017 sont à disposition des conducteurs, sans limitation de temps et gratuits. On comptabilise en 2018 (hors zone bleue) plus de 200 places en centreville (parkings des Ormes, de la place Argyroupolis, du parc de la Mairie). #

RAPPEL

En zone bleue: si vous n'utilisez pas votre disque bleu, si ce dernier est placé derrière le pare-brise côté chaussée, si le temps est dépassé ou si le disque est non-conforme au modèle agréé vous risquez une amende de 17 €.

Si le véhicule stationne sur un même emplacement de façon ininterrompue, le stationnement devient abusif, l'amende est alors de 35 €.

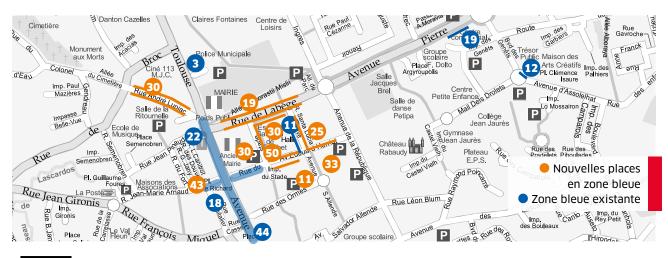
BON À SAVOIR

Modes de déplacement doux, les plus adaptés en ville

Le plus pertinent pour les déplacements de moins d'1 km.

Le plus pertinent pour les déplacements entre 1 et 3 km.

+ un réseau de 13 km de pistes cyclables parcourt la ville.



À VENIR

Circulation piétonne

La RD813 (ancienne N113) va être requalifiée. Le chantier commencera au deuxième trimestre 2018. Les travaux débuteront par le tronçon entre le parking relais et l'avenue Salettes et Manset, pour se poursuivre jusqu'à la sortie de la ville. Ces aménagements faciliteront l'accès des riverains de la RD 813 aux commerces et services tout en créant du stationnement supplémentaire.

Maître d'ouvrage: Mairie de Castanet-Tolosan - Maître d'œuvre: Sicoval

Partenaire financier: Conseil départemental

Éclairage public et enfouissement des réseaux: SDEHG #

PRATIQUE

La zone bleue existe depuis 2002. Elle est active du lundi au samedi de 9h à 19h, sauf les jours fériés.

Si votre stationnement suppose une durée supérieure à deux heures, vous pouvez utiliser les parkings publics du centre-ville.



Comment se décline votre action de parlementaire?

Sébastien Nadot : En premier lieu, je voudrais rappeler ce qu'est le rôle d'un député défini par la Constitution de la V^e République. Il vote la loi. Il contrôle l'action du Gouvernement. Il évalue les politiques publiques. Cette précision me semble importante car la pratique a introduit de nombreuses confusions dans les rôles respectifs des élus.

Mon action tient compte de ce qui précède. Le travail en circonscription est important: comment évaluer les politiques sans se soucier du quotidien des gens, des responsables locaux et de leurs difficultés.

À l'Assemblée Nationale, je siège à la Commission des affaires étrangères, ce qui me vaut de me retrouver régulièrement avec trois anciens candidats à l'élection présidentielle: Jean-Luc Mélenchon, Nicolas Dupont-Aignan et Marine Le Pen. Cela peut paraître surprenant mais sur la quinzaine de textes sur lesquels nous avons dû nous prononcer jusqu'ici en commission, la moitié a été votée à l'unanimité. Sur les grands enjeux internationaux de la France, les joutes politiciennes sont parfois abandonnées au vestiaire... Mi-novembre, la commission m'a confié une mission d'information sur « la refondation démocratique de l'Europe ». Il s'agit de faire un état des lieux de ce qui marche et ne marche pas pour envisager des préconisations à même de redonner au projet européen des couleurs citoyennes.

Votre rôle se résume à celui de commissaire des affaires étrangères à l'Assemblée Nationale?

S. N.: Non, bien sûr. J'essaie d'être vigilant sur un certain nombre de textes dans leur parcours jusqu'à l'hémicycle. Sur la loi de moralisation de la vie politique, il y a eu pas mal de débats en interne au groupe LREM avant de proposer certains amendements. Par ailleurs, sur mes domaines

de prédilection – éducation, sport, Europe – je travaille avec mes collaborateurs et avec plusieurs députés qui siègent à la commission éducation et culture. Je fais partie de l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie. Après le discours du Président Emmanuel Macron à Ouagadougou, je crois que la France est de nouveau attendue et observée de toutes parts sur ce sujet et c'est tant mieux.

Il y a aussi tous les dossiers en lien avec la circonscription: agriculture, cohésion des territoires et mobilité... Défendre la grande vitesse entre Bordeaux et Toulouse, ça n'a l'air de rien mais quand on en discute à Paris, on sent bien que la province n'est pas la première préoccupation. Il faut redoubler d'efforts de persuasion! Les permanences de proximité que je tiens en sillonnant la circonscription, de mairie en mairie, me permettent de saisir des problèmes que je peux ensuite faire remonter. Certaines situations ne peuvent se débloquer qu'en travaillant de concert avec un ministère. Pour un citoyen, les démarches sont parfois difficiles voire impossibles, i'essaie donc de servir de courroie de transmission.

Ça n'a pas l'air toujours très joyeux d'être député?

S. N.: La responsabilité est à la hauteur des attentes dans un pays qui a souffert ces dernières années. Il y a tout de même auelaues moments fraternels à l'Assemblée. Ceux de l'équipe de foot parlementaire (même si les scores sont difficilement avouables), de l'équipe de rugby ou du Club de la Table française. Je préside le groupe d'amitié France - Québec. C'est aussi une ouverture sur d'autres modes de fonctionnement, tout en usant des facilités de l'échange en langue française. J'espère d'ailleurs que localement, les partenariats vont augmenter avec le Québec. L'Office Franco-Québecois de la Jeunesse fête ses 50 ans en 2018. Avis aux amateurs de voyages!

EN BREF

Ses dates clés

- Né en 1972 à Fleurance (Gers).
- Professeur agrégé d'éducation physique et sportive et également docteur en histoire.
- Membre associé du CESE (Conseil économique, social et environnemental), section emploi et travail, de décembre 2015 au 18 juin 2017.
- Député de la 10° circonscription de la Haute-Garonne, en fonction depuis le 21 juin 2017, il a été élu avec 60,48 % des voix. Il est membre de la commission des affaires étrangères à l'Assemblée Nationale. Il est président du Groupe d'amitié parlementaire France Québec.

Ses ouvrages

- Reinette 2.0, Alma éditeur, Paris, 2017.
- Rompez les lances!
 Chevaliers et tournois au Moyen Âge, éditions Autrement, Paris, 2010.
- Le Spectacle des joutes: sport et courtoisie à la fin du Moyen Âge, Presses universitaires de Rennes, 2012.
- Pamphlet, éditions de l'AN Zéro, Toulouse 2015.
- Dialogue aux enfers entre Machiavel et Montesquieu, de Maurice Joly, réédition numérique, éd. de l'AN Zéro, Toulouse 2013.

► Et encore + d'infos sur



www.sebastiennadot.fr



SebastienNadotDepute10HG



sebastien_nadot

YouTube
Citoyen Nadot, député

/ ACTUS EN BRÈVES



INAUGURATION

Un nouveau lieu pour les activités de nos aînés, la salle Pierre Balocchi

Mercredi 20 décembre 2017, Georges Méric, Président du Conseil départemental de la Haute-Garonne et Arnaud Lafon, Maire de Castanet-Tolosan ont dévoilé la plaque « Salle Pierre Balocchi » et inauguré officiellement ce lieu.

Contiguë au parc de la Mairie, la salle Pierre Balocchi est désormais le lieu central dédié aux activités associatives de nos aînés. Cet équipement, dont les travaux ont été financés en partie par une subvention départementale, offre un espace de 150 m², avec une salle multi-activités, un bureau, un espace vestiaire et une cuisine. Le lieu accueille depuis déjà plusieurs mois les activités du Club des aînés, de l'association de jeux de cartes et lettres et de Castanet Phil.

La salle a été baptisée du nom de Pierre Balocchi (1901-1983) en l'honneur de ce paysan d'origine italienne arrivé à Castanet tout jeune. Avec son épouse, il a été récompensé de son travail par l'acquisition de la ferme du Château (actuel Hôtel de Ville). Joueur de pétanque, il a fait don plus tard du terrain sur lequel il pratiquait cette activité où se trouvent actuellement cette salle et la nouvelle résidence seniors. C'est pour lui rendre hommage que la Municipalité a souhaité donner son nom à cet équipement public. #



Les agents recenseurs à votre rencontre

8 % des foyers Castanéens seront recensés entre le 18 janvier et le 24 février 2018 par cinq agents mandatés par la Mairie et munis d'une carte officielle.

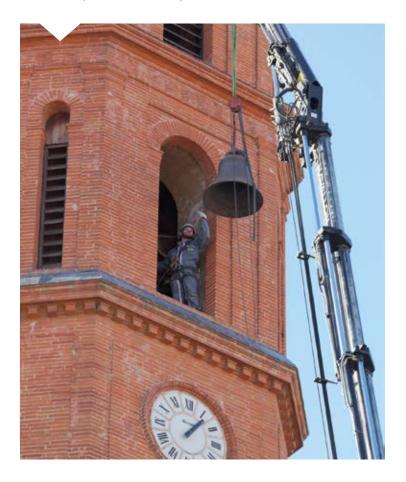
Vous aurez alors quelques jours pour répondre soit par Internet soit sur support papier; l'agent peut vous aider si vous le souhaitez et viendra récupérer le questionnaire papier à un moment convenu avec vous.

▶ Plus d'infos: Recensement en ligne, comment ça marche? Connectez-vous sur www.le-recensement-et-moi.fr. L'agent recenseur vous remettra vos identifiants, cliquez sur « Accéder au questionnaire en ligne », utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter.

PATRIMOINE

L'église Saint-Gervais-Saint-Protais a retrouvé sa 8^e cloche

Le clocher de l'église de Castanet-Tolosan fait de nouveau entendre toute sa voix. En effet, les 320 kg d'une des trois cloches volantes ont repris leur place en haut de l'édifice le 27 novembre dernier. Depuis le 25 janvier 2017, cette cloche ne donnait plus sa note. Détériorée, elle avait dû être retirée de son emplacement. Un travail de restauration a été réalisé par une entreprise spécialisée: l'anneau supportant la cloche et le bord de la sonnette ont été repris. De la soudure sur la cloche, un remplacement de la bélière et la recharge des points de frappe ont été réalisés pour un coût total pour la collectivité de 15 295 €. #



Rentrée scolaire 2018/19: ouverture des inscriptions!

Les inscriptions scolaires se dérouleront du 5 mars au 13 avril 2018, pour les nouveaux élèves et les enfants nés en 2015.

Pièces à fournir: livret de famille, justificatif de domicile de moins de 3 mois, carnet de santé de l'enfant et certificat de radiation si l'enfant était scolarisé.

▶ Plus d'infos: Guichet CVQ - Bâtiment B de l'Hôtel de Ville

tél.: 05 62 71 89 17

Lundi: 13 h 30 à 17 h - Mardi: 9h à 12 h Mercredi et vendredi: 9h à 12 h et 13 h 30 à 17 h

CADRE DE VIE

N'oubliez pas de déneiger devant chez vous!

Conformément à l'arrêté municipal du 29 janvier 2010, les riverains de la voie publique sont tenus de maintenir en état de propreté les trottoirs et caniveaux se trouvant devant chez eux.

Par temps de neige ou verglas notamment, les propriétaires ou locataires doivent participer au déneigement et sont tenus de racler et balayer la neige devant leur maison, sur les trottoirs jusqu'au caniveau, en dégageant celui-ci autant que possible. En cas de verglas, il faut jeter du sable, du sel ou de la sciure de bois. La neige doit être mise en tas qui seront enlevés par les services de la commune. #

VILLE FLEURIE

Castanet une nouvelle fois primée!

La Ville de Castanet remporte cette année encore le 1^{er} Prix Départemental au Concours des Villes et Villages Fleuris de la Haute-Garonne.

Trois administrés ont été également distingués par un prix: Mme Huguette Goncalves et Madame Maguy Durand (1er prix) et M. Antonin Lumia (2e prix), félicitations à eux! #



ENVIRONNEMENT

Un foyer du chancre coloré du platane découvert sur la commune

Un foyer de chancre coloré, champignon qui détruit les platanes du canal du Midi, a été découvert sur la commune. Cinq arbres sont officiellement contaminés.

LE CHANCRE COLORÉ, UNE MALADIE RAVAGEUSE

Les premiers cas de chancre coloré sur les alignements du canal du Midi en Haute-Garonne sont apparus en 2014. Le chancre coloré est un champignon très virulent. La contamination a débuté en Provence-Alpes-Côte-d'Azur, où il a déjà détruit plus de 50 000 arbres depuis plus de 50 ans. Elle s'étend aujourd'hui aux régions Occitanie, Nouvelle Aquitaine Rhône-Alpes-Auvergne et Corse.

QUELLE STRATÉGIE DE LUTTE CONTRE CETTE MALADIE?

En France la lutte contre le chancre coloré du platane est obligatoire. Malgré la recherche scientifique, il n'existe à ce jour aucune méthode curative efficace (vaccin, produit phytosanitaire), seul l'abattage limite la progression du chancre coloré.

À Castanet-Tolosan, ce sont donc 20 arbres (5 arbres malades et 15 arbres de manière préventive) qui seront prochainement abattus (arbres situés au bord du canal du Midi après le pont de la RD57,

en rive droite, côté halage entre le canal et la piste cyclable en descendant le canal vers Toulouse). La campagne d'abattage aura lieu entre le 15 février et le 15 avril 2018. Les périodes d'abattage sont calées pour éviter les périodes sensibles pour les oiseaux et chauve-souris présents sur les bords du canal.

L'ÉTAT ET SES PARTENAIRES S'ENGAGENT POUR LA REPLANTATION DES ARBRES DÉTRUITS

Un projet de restauration paysagère a été construit par VNF - Voies Navigables de France en concertation avec l'État et les grandes collectivités et validé par la commission supérieure des sites, perspectives et paysages (CSSPP).

Pour recréer l'unité, une essence dite « jalon » sera présente tout au long du canal par grands tronçons. Il s'agit du chêne chevelu. Entre ces grands tronçons de chênes, d'autres essences seront plantées pour assurer une certaine diversité. #



5600 %

ont déjà été replantés le long du canal du Midi par VNF avec l'appui financier des collectivités et mécènes.

Ces plantations ont eu lieu sur les départements de l'Aude et de l'Hérault, très fortement touchés par la maladie. Tous les arbres abattus seront replantés, un pour un. Cela constitue un engagement très ferme de l'État.

43 M€ ont d'ores et déjà été investis pour cette restauration. Et ce sont 48 M€ qui sont prévus dans le cadre du contrat de plan État-Région pour les 4 ans à venir.



Déclaration d'intention

Pour marquer l'engagement de l'État dans la reconstruction des alignements du canal du Midi pour les générations futures, Pascal Mailhos, préfet de la région Occitanie, préfet de la Haute-Garonne, s'est engagé à signer avec la commune de Castanet-Tolosan et VNF une déclaration d'intention visant à tout mettre en œuvre pour tenter de ralentir la propagation de la maladie et apportant l'engagement de l'État pour une replantation sur la commune.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Quelles énergies pour alimenter le futur quartier durable?

À l'heure où les questions énergétiques et climatiques deviennent des enjeux majeurs à l'échelle planétaire, leur gestion représente un véritable défi.

Le réchauffement climatique et la raréfaction des ressources naturelles, notamment fossiles, sont de réelles problématiques. Problématiques que souhaite intégrer la Municipalité dans l'élaboration du projet de quartier durable. Pour cela une étude de faisabilité sur le potentiel de développement en énergies renouvelables du futur quartier a été réalisée par un bureau d'études: « est-il techniquement et économiquement possible de développer les énergies renouvelables et si oui par quel(s) moyen(s)? ».

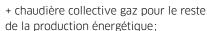
LE SOLAIRE, UNE PISTE POTENTIELLE

Plusieurs scénarii ont été étudiés avec le solaire (photovoltaïque et thermique), la géothermie, notamment celles des nappes superficielles, la biomasse à travers la mobilisation du bois-énergie, la méthanisation via le biogaz mobilisable sur la STEP*, l'aérothermie via le biais de pompes à chaleur. Prenant en compte deux critères: budgétaire et environnemental; l'étude privilégie, à cette étape du projet, une solution alliant le gaz et l'énergie solaire thermique. Dans ce scénario, l'accent est donc mis sur la valorisation de l'énergie solaire thermique, ce qui pourrait se traduire:

 pour les logements collectifs par l'utilisation de l'énergie solaire thermique pour la consommation en eau chaude sanitaire

* station d'épuration des eaux usées

Exemple: schéma de fonctionnement d'un panneau solaire thermique



- pour les équipements publics par l'utilisation de pompe à chaleur géothermique sur sondes géothermiques + chaudière collective au gaz;
- pour les autres typologies de logements et de bâtiments tertiaires par l'utilisation de chaudière à condensation individuelle ou collective.

EXEMPLES DE VALORISATION DE L'ÉNERGIE SOLAIRE

- 1er exemple: la conception adaptée des bâtiments peut permettre d'exploiter au mieux les apports solaires naturels pour couvrir les besoins de chauffage.
- 2º exemple: les panneaux solaires thermiques peuvent être utilisés pour la production d'eau chaude sanitaire, le chauffage des constructions ou encore pour la production de froid. Leur fonctionnement consiste à capter la chaleur d'une partie des rayonnements solaires qu'ils reçoivent (l'autre partie étant réfléchie) et à la transférer à un fluide caloporteur.
- 3e exemple: les panneaux photovoltaïques peuvent permettre de convertir la lumière en électricité. #



GUY RIEUNAU

ADJOINT AU MAIRE DÉLÉGUÉ À L'URBANISME

Notre défi sera de concevoir un quartier dont la production de gaz à effet de serre sera réduite à son minimum pour lutter contre le changement climatique."

BON À SAVOIR

Consommation énergétique finale par usage:

- 68 % de chauffage
- 9.7 % d'eau chaude
- **5,7** % de cuisson
- 16 % d'usages spécifiques (nouvelles technologies) Source: http://www. statistiques.developpementdurable.gouv.fr

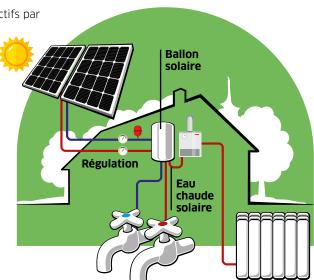
RAPPEL

Actuellement, sur notre territoire de l'agglomération le secteur résidentiel représente à lui seul 33 % des émissions de gaz à effet de serre.

Retrouvez l'ensemble de l'étude de faisabilité sur le potentiel de développement en énergies renouvelables sur



www.castanet-tolosan.fr rubrique « Projet quartier durable »





RENCONTRE AVEC...

Les lauréats 2017 du concours des Artistes castanéens

Francine Bes, peintre

Autodidacte. Même si elle aime le mouvement, sa peinture reste travaillée. Le flou entre le réel et l'abstraction l'attire.

« Je peins pour mon plaisir. C'est un moment de détente. Comme lorsque je vais voir un beau film ou que je lis un bon livre, je me sens bien. »

Pourquoi avoir participé au Concours des artistes castanéens?

F. B.: J'habite Castanet depuis 38 ans et j'ai déjà participé à une exposition. Je trouve important d'apporter ma contribution, j'ai trouvé que cette année il n'y avait pas suffisamment d'exposants.

Qu'est-ce que ce concours vous a apporté?

F. B.: Je n'en tire pas un intérêt personnel, j'ai souhaité participer à faire vivre cette manifestation.

Georges Peignard, photographe

Observateur passionné, il a depuis toujours pris un moment, fut-il très court, pour regarder autour de lui. Photographier c'est fixer pour l'éternité un instant de vie que l'on ne retrouvera jamais.

« C'est une activité que je pratique depuis 50 ans. C'est l'impression de fixer pour l'éternité, sans prétention, un moment qui ne se reproduira jamais. Enfants, petits-enfants,

À VENIR

Que nous réservera le cru 2018?
La prochaine édition du concours aura lieu du 14 février au 7 mars, salle Dauriac de l'Hôtel de Ville.
À noter que deux prix viendront, cette année encore, récompenser les artistes: le prix du jury et le coup de cœur du public issu des urnes, alors n'hésitez pas à venir voir l'exposition et à voter pour votre œuvre coup de cœur! Vernissage ouvert à tous

paysage... tout ce qui ensuite rappelle des souvenirs... »

le mercredi 14 février à 18 h 30.

Pourquoi avoir participé au Concours des artistes castanéens?

G. P.: C'est la 3º année que je participe. C'est le moyen de faire connaître mon travail et celui du club Phocal de la MJC où je suis animateur.

Qu'est-ce que ce concours vous a apporté?

G. P.: Des ennuis! Parce que ça m'a obligé à préparer une autre exposition! Je plaisante bien sûr, ça a été une vraie surprise, je ne m'y attendais pas!

Éric Dronsard, sculpteur

Sculpteur amateur castanéen, il travaille l'argile et les grés depuis toujours. Alternant les pleins et les vides, il explore les volumes dans les trois dimensions

« C'est un loisir que je pratique depuis toujours, j'aime ça, c'est tout! »

Pourquoi avoir participé au Concours des artistes castanéens?

É. D.: Je suis Castanéen, le thème que j'ai découvert via facebook m'a plu et parlé. Et puis j'avais envie, après mon épouse peintre, de participer aussi à la vie de ma ville.

Qu'est-ce que ce concours vous a apporté?

É. D.: Le bonheur de faire une expo que les enfants de Castanet viendraient peut-être voir! J'ai été heureux de pouvoir montrer mon travail.

GROUPE MAJORITAIRE RÉUSSIR ENSEMBLE CASTANET

2018, l'année d'un urbanisme nouveau

En ce début d'année 2018, la majorité municipale formule pour vous et vos proches tous ses vœux de bonheur. Cette année, à n'en pas douter, s'inscrira dans des perspectives de réalisations au service de tous nos habitants.

Alors que sera prochainement débattu le budget de la ville, la municipalité priorisera les infrastructures et les travaux au service de tous les Castanéens. L'aménagement des espaces publics, la construction de l'école de musique, la rénovation des salles Brel et de Vic, ainsi que la reprise des trottoirs et espaces verts de la ville sont au programme. 2018 sera aussi l'année de consécration d'un urbanisme nouveau, où excepté l'axe de la RD813 et le projet de quartier durable, toute autre zone de la ville verra ses droits à construire divisés par deux ou par trois, lorsque les zones ne seront pas classées en inconstructible.

Les derniers chiffres de recensement de l'Insee montrent une fois de plus le dynamisme de notre commune. L'accueil de nouveaux habitants est une chance pour notre ville, à condition que celui-ci soit voulu et non subi. Cette croissance maîtrisée nous permet sereinement d'envisager la baisse de notre endettement, le maintien de notre capacité à investir, tout en préservant la qualité de nos services publics, et ce malgré l'acharnement de nos gouvernants successifs à massacrer jusqu'à disparition l'ensemble des collectivités locales.

Le jacobinisme centralisateur tente de faire son retour, nous resterons les sentinelles girondines d'une France décentralisée au plus proche de nos concitoyens et de leurs préoccupations quotidiennes, tel est le sens de notre action du premier au dernier jour du mandat qui nous a été confié par les Castanéens.

La majorité municipale autour d'Arnaud Lafon

GROUPE LA GAUCHE RASSEMBLÉE

Faire de 2018 une année utile à tou-te-s les Castanéen-ne-s

2017 aura été une année de profonds bouleversements tant à l'international qu'en France. Mais à Castanet, nous avons connu une année de continuité: une urbanisation toujours galopante malgré l'annonce d'une pause par le maire; un recours accru au privé aux dépens du service public avec l'abandon du Sivurs; le choix des grandes surfaces contre les commerces de proximité avec l'augmentation des ouvertures du dimanche et l'extension d'Intermarché; la vente de la salle de l'Écluse (ancien restaurant « Le Bouzou ») qui solde une opération qui aura coûté plus de 150 000 euros aux Castanéens etc.

Pourtant, grâce à la mobilisation des Castanéen-ne-s, de leurs associations et de notre groupe d'opposition, nous pouvons afficher quelques motifs de satisfaction. Ainsi, le projet de la Ritournelle a été amendé après de nombreuses interventions de notre part: même s'il reste insatisfaisant, nos actions, ainsi que celle des associations, auront permis de rendre le projet moins dense, avec un espace vert et un

parking publics non prévus dans le projet initial. Il semble aussi que le maire accepte en 2018 la concertation que nous demandions depuis longtemps, au moins pour la destination de certains espaces.

Pour cette nouvelle année, que nous vous souhaitons réussie dans tous les domaines, nous continuerons notre opposition aux projets qui dénaturent la qualité de vie à Castanet, et nous proposerons tous les aménagements qui nous sembleront nécessaires à votre quotidien. Nous profiterons aussi de 2018 pour lancer la réflexion de toute la gauche en vue des prochaines échéances municipales, avec toute-s les Castanéen-ne-s qui voudront participer: n'hésitez pas à nous contacter et à nous rejoindre!

Le Groupe la Gauche Rassemblée Marc Tondriaux, Sylvie Bories, Bernard Bagnéris, Marc Salvan, Bérengère Doerler, Patrick Prodhon, Hélène Rouch. www.gaucherassembleecastanet.fr

GROUPE TOURNONS OUI!

Chers Castanéens et Castanéennes

Chers Castanéens et Castanéennes, nous vous souhaitons une très bonne année 2018 à tous. Bonne continuation à ceux pour qui tout va bien mais surtout une amélioration pour les autres. Nous pensons aux personnes démunies ou malades, handicapées ou seules... puissiez-vous toucher du doigt le bonheur, ne serait-ce que l'instant d'un soutien qui viendra ensoleiller votre quotidien. Nous sommes à votre écoute et vous attendons à notre permanence le samedi matin de 10 h à midi à la mairie. À bientôt.

Le Groupe Tournons Oui!
Patrice Tournon et Bernard Garrafouillet

/ RETOUR SUR...



Cette année, un invité inattendu sur le parvis de l'Hôtel de ville...

16 CASTANET LIEN **#107** FÉV. MARS 2018



Fééries d'hive

Concert de l'EVCT

à l'église





RÉUNIONS PUBLIQUES

Cette fin d'année a été marquée par la présentation en réunions publiques des projets urbains de la ville:

- 10 oct. quartier durable
- 17 oct. et 7 nov. révision du PLU
- 19 déc. projet cœur de ville Îlot Ritournelle
- ► + d'infos: présentations disponibles en ligne sur www.castanet-tolosan.fr







Mercredi 17 janvier dans le Parc de la Mairie, la première Boîte à livres de la commune a été inaugurée par Béatrix de Veyrinas, première adjointe au Maire, Yves Ribes, Président du Lion's club et les jeunes conseillers du CMJ.



INAUGURATION

♦ 12 m 03#02 - 9 h à 12 h 6 rue J.-M. Arnaud **BRADERIE**

Enfance et Partage

03#02 9h à 10h30 ou 10 h 45 à 12 h 15 Les Ormes

ATELIER D'ABDOLOGIE

Symphonie posturale

► + d'infos et inscriptions:

www.symphonie-posturale.fr -06 73 14 33 45

🌃 03#02 - 18 h 30 **Complexe Lautard**

FOOT - NATIONAL 3

USC Séniors 1 vs Montpellier

04#02 Gymnase Jean Jaurès **TOURNOI DE FOOT U9** USC

3 04#02 - 14 h Salle du Lac **LOTO**

Club des aînés

10-11#02 8h à 22h Gymnase Jean Jaurès **TOURNOI RÉGIONAL BADMINTON JEUNES/ VÉTÉRANS** BCDC

11#02 8h30 à 14h Salle de Vic

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Jardins Familiaux

14#02 à 07#03 Salle Dauriac - Hôtel de Ville **EXPOSITION CONCOURS DES ARTISTES CASTANÉENS**

Vernissage le 14 février à 18h30 - ouvert à tous

► + d'infos: 05 62 71 89 15



=== 10#02 - 21 h Salle Jacques Brel

CONCERT "COME PRIMA" Splendor in the grass

L'histoire des retrouvailles mouvementées de deux frères italiens séparés brutalement dans les années 30. Un enchainement d'émotions transcendé par la musique live de Splendor In The Grass.

Tarifs: 10 € / 8 €

▶ + d'infos et résa en ligne: www.castanet-tolosan.fr - tél. 05 62 71 70 44

18#02 - 15 h Complexe Lautard **RUGBY - FÉDÉRALE 1**

Avenir Castanéen Séniors 1 vs Graulhet

18#02 - 15 h Salle Jacques Brel THÉÂTRE Emul'Sifon

► + d'infos:

www.les-emul-sifon.org

24#02 - 18h30 **Complexe Lautard FOOT - NATIONAL 3**

USC Séniors 1 vs Balma

◇ 25#02 - 12 h Salle du lac **REPAS DANSANT**

Club des aînés

► + d'infos: 06 19 68 84 05



27#02 10h à 13h 30 14h30 à 19h Salle du Lac **DON DU SANG**

Établissement Français du Sang

00#03

Dans les magasins partenaires du comité

COLLECTE ALIMENTAIRE

Secours populaire

3 03#03 8h30à13h 6 rue des Écoles **GRANDE BRADERIE**

Secours populaire

♦ 03#03 - 9 h à 12 h 6 rue J.-M. Arnaud **BRADERIE**

Enfance et Partage

♦ 04#03 - 15 h Salle du Lac **LOTO** USC

10#03 9hà 10h30 ou 10 h 45 à 12 h 15 **Les Ormes**

ATELIER D'ABDOLOGIE

Symphonie posturale

► + d'infos et inscriptions: www.symphonie-posturale.fr 06 73 14 33 45

10#03 10h à 18h 2 rue des Ormes **PORTES OUVERTES**

École la Calendreta

+ d'infos:

www.calandreta-castanet.fr

10#03 - 18h30 **Complexe Lautard FOOT - NATIONAL 3** USC Séniors 1 vs Nîmes 🤝 11#03 - 10 h à 17 h

Salle Petipa

STAGE RELAXATION **ET IMPROVISATION** VOCALE

Sy Sophrologie relaxation

▶ + d'infos: 05 62 71 03 82

11#03 - 15h **Complexe Lautard RUGBY - FÉDÉRALE 1**

Avenir Castanéen Séniors 1 vs Bergerac

18#03 - 9h à 12h Salle Petipa

STAGE

5 mouvements pour soi

18#03

Salle Jacques Brel

MASTER CLASS

Emul'sifon

+ d'infos:

f Zumbacasta

18#03 10h à 18h

Parc de la Mairie **PRINTEMPS DES PLANTES**

Gratuit

Ville de Castanet-Tolosan Sève de Cocagne

► + d'infos:

www.castanet-tolosan.fr 05 62 71 70 40

🌃 18#03 - 14 h

CRAHB - handball

06 44 76 29 70

23 > 31 # 03Salle Jacques Brel **FESTIVAL MÈRE DENY'S**

➤ + d'infos et réservations: www.meredenysfamily.com

24#03 - 18h30 **Complexe Lautard FOOT - NATIONAL 3** USC Séniors 1 vs Luzenac

🥸 25#03 - 9h à 18h Salle du Lac **BOURSE MULTICOLLECTIONS**

Castanetphil

► + d'infos: 06 36 64 31 60 ou 06 13 51 79 72



Salle du Lac 14#03 < 05#04 **LOTO** Salle Dauriac - Hôtel de Ville **EXPOSITION PASCAL DELHAY** Je suis un autre

► + d'infos: www.castanet-tolosan.fr - 05 62 71 89 15



15 < 17#03

FESTIVAL « LES MATHS DANS TOUS LEURS ÉTATS »

15 mars - ciné 113: soirée cinémath avec le film Les figures de l'ombre,

16 mars - salle J. Brel: soirée théâtre Maths avec la compagnie terraquée.

17 mars - salle du Lac: soirée de clôture - 3 conférences et spectacle de danse de la compagnie Géométrie variable.

+ d'infos: http://lesmathsenscene.fr/festival



25#03 9h30 à 11h30 Salle Petipa ATELIER SOPHROLOGIE

RELAXATION

Sy Sophrologie relaxation

▶ + d'infos: 05 62 71 03 82

25#03 - 17 h
Église St-Gervais-St-Protais
CONCERT SYBIL
NOUGUIER ET JULIEN
MARTINEAU

Les Amis des Orgues

► + d'infos et réservations:

orgues-castanet-tolosan.org tél. 07 68 33 75 55

04#04 - 19 h 30 Théâtre au TNT SOUDAIN L'ÉTÉ DERNIER

De: Tennessee Williams Mise en scène: Stéphane Braunschweig

Tarifs: 16 € / 10 €

Réservation avant le 02#03

► + d'infos et résa en ligne :

www.castanet-tolosan.fr tél. 05 62 71 70 44

07#04 - 20 h 30 Salle Jacques Brel CONCERT DE JAZZ Groupe Bigblow

Goma Esperance

08#04 10 h à 17 h Salle Petipa STAGE

Sy Sophrologie relaxation

► + d'infos: 05 62 71 03 82

08#04 - 15 h Complexe sportif Lautard RUGBY - FÉDÉRALE 1

Avenir Castanéen Séniors 1 vs Lombez

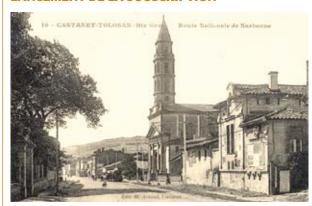
08#04 - 15 h CARNAVAL Mairie

► + d'infos:

www.castanet-tolosan.fr tél. 05 62 71 70 44



LANCEMENT DE LA SOUSCRIPTION



L'histoire de Castanet-Tolosan en livre

L'association Flor d'Agram, en partenariat avec la Mairie, a le plaisir de vous annoncer l'édition d'un livre écrit en deux langues, l'Occitane et la Française, témoignant de l'histoire du passé de Castanet.

Cette histoire commence 105 ans avant Jésus-Christ. Le village va subir bien des événements douloureux et autres, résultant de son lieu géographique de passage obligé.

Le vécu de son passé historique est raconté sous forme de contes, le soir à la veillée au coin du feu, par le grand-père tenant son petit-fils sur les genoux. Ainsi, la mémoire pouvait se transmettre bien avant l'apparition de la radio ou la télévision.

Ce livre comportera aussi bien des dessins permettant d'illustrer les événements.

Pour souscrire, vous pouvez envoyer un chèque de 15 € à l'ordre de Flor d'Agram à l'adresse postale de la Mairie de Castanet-Tolosan. La souscription s'achèvera fin septembre 2018.

Le prix du livre après souscription sera de 20 €.



MJC CASTANET-TOLOSAN

Retrouvez toutes
les animations de la MJC
et le programme du ciné 113
dans les lieux publics
de la ville et sur le site
Internet de l'association:
www.mjc-castanet-tolosan.fr.

► Et encore

+ d'infos sur



castanet-tolosan.fr



VilledeCastanetTolosan

NAISSANCES 2017 🕏

04/09	MARAVAL GOUDAL Enzo
13/09	MAURET Nathanaël
13/09	HAVET Meïlee
16/09	CHOUGUI Abdelmalek
16/09	THIN Marin
16/09	FRANCHINEAU Malo
19/09	JEBEZ Lusia La'a
19/09	VIALADE Mia
19/09	LABADIE COSTA Mattis
26/09	LEGOUEIX Violette
27/09	BATAOUI Mohammed
02/10	GAUBY Thiago
05/10	HATCHI D'Jayan

09/10	HUET Oscar
10/10	DICKO Samba
10/11	LESCURE Pablo
22/11	LAGARRIGUE GADE Callie
04/12	MOUSTACHE Sanaa
05/12	ARPIZOU Tom
08/12	NAUDY Yoann
09/12	DUBOURG Kingsley
10/12	DUMONT Mélanie
15/12	MOGHRANI Anissa
20/12	ABDALLAH PRAT Ilyam
24/12	HAMMAMI Mila

MARIAGES 2017 💍

09/09	BALOCCHI Yann & TICHADOU Alicia
23/09	MÉRARD Eric & HAMADOU Fatiha
23/09	BLAISE Franck et FIGUEIREDO Margarida
07/10	BURLIN Lionel & SARABIA Delphine
07/10	BEDOS Nicolas & KHANFRI Alyssa
28/10	MOUNDOUNGA MOULANDA Brice & KOFFI N'Goran
04/11	NEGRIER Michaël & TARRIEUX Sandra
25/11	CARLES Gerard & CASAGRANDE Patricia
04/12	SOULEIMANOV Ibrahim & SHAMSAEVA Markha

DÉCÈS 2017 🗷

19/08	DOMINGOS Christian
23/08	CASSIGNOL Jean
25/08	LAHONDÈS Augusta
26/08	CASTANET Pierre
01/09	MORIN Lisa, Julie
02/09	KETTENHOFEN Dominique
06/09	BARRAUD veuve LEGROS Suzanne
15/09	COURSIN veuve GAUTIER Yvette
17/09	TROY Georges
27/09	PODWYSOCKI veuve MARTINEZ Maria
01/10	LIGAULT Suzanne
05/10	ROSSONI Claude
09/10	LATTES épouse DEPRÉ Simonne
16/10	DUCROS-BOURDENS veuve NOUZIÈS Marie
23/10	FÉDOU Serge
26/10	CONDAT Patrick
29/10	DURAND Jean-Paul
29/10	SAINTE LIVRADE Joseph
09/11	PRADELLE épouse CHÉRON Germaine
26/11	JURADO épouse RÉGARÉ Aimée
28/11	BERMEJO André
02/12	CARON Christian
11/12	CABALLERO épouse INSA Victoria
26/12	BERTHELIER Françoise

PATRIMOINE

Avez-vous un nom occitan?

GARGAROS

Étymologie du latin Car, gar, gargarrba désignant par transformation vocale en occitan le fruit de l'églantier, ce qui va donner Gargarrba et son augmentatif Gargarrós (ó graphié d'un accent aigu en occitan donne le son OU du français), tel qu'il est prononcé, Gargarrós et non Gargaros.

GASC

Ce patronyme occitan fut donné aux personnes originaires de Gascogne. Il répond à l'ancien occitan Gasc, Gasq ou Gaasc. Nom de l'étymologie du nom basque devenant Vascom prononcé Bascom pour arriver à Gascon.

GASTON

Ce patronyme occitan date de l'époque wisigothique et est issu d'un nom de baptême, lui aussi d'origine germanique qui est Gast qui veut dire hôte.

GAUBERT

Nom composé d'origine germanique de l'époque wisigothe. L'étymon Gaud qui au départ était Wald ou Walt, signifiant gouverner et par étymologie va se jumeler avec Bert: brillant, doù le nom de Gaubert.

NOUVEAUX COMMERCES

ET ENTREPRISES

BABY LOVE

Micro crèche

19 rue des Péniches - 05 61 45 02 86 babylove.castanet@yahoo.com http://babylove-microcreche.fr Ouverture de 7 h 30 à 18 h 30.

MAIRIE

FERMETURE DE LA MAIRIE LE SOIR À 17 H ET LE SAMEDI MATIN DURANT LES VACANCES SCOLAIRES DU 17 FÉVRIER AU 4 MARS.

CONSEIL MUNICIPAL

Mardis 13 février et 27 mars - 19 h

Salle du Conseil - Hôtel de Ville Sous réserve de confirmation par voie d'affichage

PERMANENCES

• Bernard Bagnéris et Muriel Pruvot

Conseillers départementaux Sur rendez-vous au 05 34 33 32 10 ou 32 58 Lieu communiqué lors de la prise de rendez-vous

• Personnes en situation de handicap

Les lundi, mercredi, vendredi matins de 8 h à 12 h aux Services Techniques

Le mardi de 8h à 9h30 et 10h30 à 12h sur le marché Le jeudi matin sur rdv au 06 78 03 26 96

 ARCEC - Aide et accompagnement à la création d'entreprises

Sur rendez-vous au 05 62 87 90 43

PERMANENCES EN MAIRIE

• Arnaud Lafon, Maire

Sur rendez-vous au 05 62 71 89 10 ou 05 62 71 70 40

• Sébastien Nadot, Député

Sur rendez-vous à contact@sebastiennadot.fr

• Séniors avec MH Chauvelon, Conseillère municipale Sur rendez-vous au 05 34 66 73 10

• Information médiation familiale

Mercredis 7 février et 7 mars - de 9h à 12h Sur rendez-vous au 05 34 66 73 10

• Service social CAF 31

Le mardi matin sur rendez-vous au 06 11 15 13 01

Avocat

Jeudis 1^{er} et 15 février et jeudis 1^{er} et 15 mars De 9h à 12h sans rendez-vous

Conciliateur de justice

Jeudis 8 et 22 février et jeudis 8 et 22 mars À partir de 14h sur rendez-vous au 05 34 66 73 10



URGENCES

GENDARMERIE

7 boulevard des Genêts 17 ou 05 34 66 69 80

POLICE MUNICIPALE

33 avenue de Toulouse N° vert **0 800 331 320**

POMPIERS DE RAMONVILLE

Centre de secours

18

SAMU

15 ou 05 61 49 33 33

DÉPANNAGE D'URGENCE EAU/ASSAINISSEMENT SICOVAL

Pendant les horaires d'ouverture
05 62 24 29 29

En dehors des horaires d'ouverture
05 62 24 76 91

DÉPANNAGE D'URGENCE/ SÉCURITÉ GAZ

0810 131 433 ou 0800 473 333

ENFANCE MALTRAITÉE

119 ou 0800 054 141

DROGUES, ALCOOL, TABAC INFO SERVICE

113

SIDA INFO SERVICE

08 00 31 08 00

URGENCES VÉTÉRINAIRE

Week-end et jours fériés Vet-urgentys 05 61 11 21 31

VIOLENCE INTRA FAMILIALES

VIOLENCE FEMMES INFO

3919 (anonyme et gratuit)

ASSO. DE PROMOTION DES INITIATIVES AUTONOMES DES FEMMES (APIAF)

05 62 73 72 62

SERVICE SOCIAL MAIRIE

05 34 66 73 10

MAISON DES SOLIDARITÉS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

05 62 71 91 80

ASSOCIATION OLYMPE DE GOUGES

05 62 48 56 66

TAXIS

TAXI 320

06 77 42 43 62

TAXI CASTANET

06 20 34 46 38

TAXI TOLOSAN

05 61 73 47 47 / 06 11 81 65 30

CASTANET TAXI

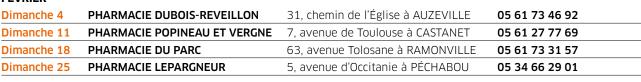
06 20 90 35 89

TAXI AMBULANCE TOLOSA

05 34 66 31 31

PHARMACIES DE GARDE / DIMANCHES ET JOURS FÉRIÉS





MARS

Dimanche 4	PHARMACIE D'OCCITANIE	5, avenue d'Occitanie à RAMONVILLE	05 61 73 22 82
Dimanche 11	PHARMACIE LA RABAUDIÈRE	14, bd des Genêts à CASTANET	05 62 19 11 60
Dimanche 18	PHARMACIE TOLOSANE	20, avenue Tolosane à RAMONVILLE	05 61 73 20 71
Dimanche 25	PHARMACIE DU COLLÈGE	5. place Clémence Isaure à CASTANET	05 61 27 86 53





